

Numéro de concours :	15-080-EA
Période d'affichage :	Du 2015-10-09 au 2015-10-27
Titre du poste :	Chargée ou chargé de cours (Courtage immobilier résidentiel, EEC.1Y, groupe 4410)
Rémunération :	Selon la convention collective en vigueur.

Formation continue

Session Hiver 2016 et Été 2016 (cours donnés de jour)
Programme : Courtage immobilier résidentiel, EEC.1Y, groupe 4410
Code budgétaire : 9443

Charges de cours offertes :

- 221-001-AL - Fonction de travail et courtage immobilier (60 h) - Du 18 janvier au 11 mars 2016
- 221-002-AL - Droit immobilier (60 h) - Du 18 janvier au 11 mars 2016
- 221-003-AL - Droit de l'entreprise de courtage immobilier (60 h) - Du 18 janvier au 11 mars 2016
- 221-004-AL - Loi sur le courtage immobilier (45 h) - Du 21 mars au 13 mai 2016
- 221-005-AL - Relations interpersonnelles en courtage immobilier (45 h) - Du 21 mars au 13 mai 2016
- 221-006-AL - Qualité de construction d'un immeuble résidentiel (45 h) - Du 21 mars au 13 mai 2016
- 221-007-AL - Mathématiques immobilières (45 h) - Du 21 mars au 13 mai 2016
- 221-008-AL - Évaluation immobilière résidentielle (45 h) - Du 16 mai au 15 juillet 2016
- 221-009-AL - Contrats de courtage d'immeubles résidentiels (60 h) - Du 16 mai au 15 juillet 2016
- 221-010-AL - Démarches relatives aux promesses d'achat d'immeubles résidentiels (45 h) - Du 16 mai au 15 juillet 2016
- 221-011-AL - Présentation d'offres d'achat d'immeubles résidentiels (460h) - Du 16 mai au 15 juillet 2016

Démarrage des cours conditionnel à un nombre suffisant de candidats. La personne doit être disponible dans les plages horaires prédéterminées.

Qualifications et exigences requises :

- Détenir un diplôme universitaire de premier cycle dans la discipline concernée;
- Disciplines : (221) Technologie du bâtiment et des travaux publics;
- Bonne connaissance du français écrit et parlé;
- Excellente connaissance de la matière à enseigner;
- Connaissance des particularités liées à l'enseignement aux adultes (andragogie);
- Apté à travailler dans un contexte multiculturel;
- Capable de se conformer aux exigences départementales (Formation continue).

Qualifications et exigences spécifiques aux cours :

- Pour les cours 221-001-AL, 221-009-AL, 221-010-AL et 221-011-AL, les personnes détenant le titre de courtier immobilier ou d'avocat seront privilégiées.

Le Cégep André-Laurendeau souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi. De ce fait, nous invitons les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles, des minorités ethniques et les personnes en situation de handicap qui répondent aux exigences du poste à soumettre leur candidature.

Des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez envers le Cégep André-Laurendeau.

